



CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
DE LALBENQUE-LIMOGNE
DU 11 Avril 2019 à 10h00

COMPTE-RENDU

Le onze avril deux mille dix-neuf à dix heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqués, se sont réunis à la maison communautaire sous la Présidence de M. Jacques POUGET, Président.

Date de convocation du conseil : 01 Avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 36

Nombre de conseillers présents : 34

Nombre de conseillers votants : 34

Etaient présents (26) : Mmes et MM AYMARD, CAMMAS, DEGLETAGNE, DEJEAN, DOLO, DOUENCE, FERMY, GAJDOWSKI, GINESTET, GOURAUD, HOEBPELISSIE, LACAM M, LACAN G, LAFON, LINON, MARCILLAC, MERCADIER, PASQUIER, PINSARD, POUGET, SAUVIER, TEULIER, TISON, VALETTE, ISSALY, VERINES.

Absents représentés (3) :

M. COSTE donne pouvoir à M. CAMMAS

M. MIGNOT donne pouvoir à Mme FERMY

Mme RICARD donne pouvoir à M. SAUVIER

Absents/Excusés (7) : CRAYSSAC, M.DEHAINAULT, FIGEAC, Mme JACQUET, LAPEYRE, NODARI et PECHBERTY.

Monsieur GAJDOWSKI a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Président appelle les observations sur le compte-rendu de la séance du 26 Mars 2019. Aucune remarque n'est faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour

1 – Présentation et rappel du diagnostic de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Mme Ginestet rappelle l'objectif de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne de se doter d'un projet social articulé autour d'une Convention Globale Territoriale (CTG) en partenariat avec la CAF. Cette démarche participative, conduite par un groupe d'animation, s'est appuyée sur un comité de pilotage et un comité technique, les habitants ont été également associés. Plusieurs réunions ont été organisées avec les professionnels, les élus et la population notamment à Varaire et Cremps.

L'objectif principal est de favoriser la territorialisation de l'offre globale de service de la branche Famille de la CAF en cohérence avec les politiques locales. La CTG va être contractualisée pour 4 ans mais ne sera pas figée.

Il est rappelé le diagnostic réalisé sur lequel le conseil communautaire du 08 novembre 2018 avait retenu 5 orientations :

- Faciliter le parcours des enfants et des jeunes sur le territoire,
- Garantir un accès aux services pour tous,
- Accompagner le vieillissement,
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle,
- Soutenir et animer la vie sociale et culturelle.

Suite à une présentation rapide du diagnostic, il est présenté un programme d'actions présenté par URQR (Voir document ci-joint). L'objectif est de définir les actions prioritaires et d'établir un planning prévisionnel de mise en place. Sur chaque axe de travail, il est demandé au conseil de dégager des actions jugées prioritaires.

2 – Validation des programmes d'actions

Afin de permettre une définition précise des actions retenues, il est nécessaire d'avoir une réflexion supplémentaire. Ainsi, il n'est pas demandé au conseil de valider le programme d'action, cette phase interviendra prochainement.

Fait à Lalbenque, le 12 Avril 2019

Le secrétaire de séance

Alain GAJDOWSKI